

Lorsque nous avons lancé notre appel aux actionnaires libres de Swissmetal, nous n'avons pas eu beaucoup d'échos de la part d'actionnaires importants. Par contre nous étions surpris du vent de solidarité que notre appel a provoqué. Des personnes nous disaient qu'elles avaient acheté une ou deux actions. D'autres, pas habitués à traiter avec une banque dans ce domaine, étaient découragées par les frais résultant d'une telle action. Il nous fallait un moment de réflexion pour trouver une solution simple. Et voilà la solution. La création de « l'Association Nouvelle Boillat » permet à chacun de soutenir notre action lors de l'assemblée générale du 30 juin. Pour devenir membre de l'association il suffit de verser une finance d'entrée de Fr. 30.-, montant qui comprend l'acquisition d'une action. Pour accroître un tantinet le poids de nos interventions, vous pouvez acquérir des actions supplémentaires au prix de la bourse majoré de très modiques frais bancaires.

Des bulletins sont à disposition au stand des « Femmes en colère ». Profitez de cette belle journée de solidarité pour signer votre demande d'adhésion. Merci d'avance et « La Boillat vivra » !